



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*14150009\*

TRIBUNAL DE COMMERCE

20-07-2014

NIVELLES  
Greffe

N° d'entreprise : 884.338.805

Dénomination

(en entier) : **LE PARC DE LA CENSE**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Boulevard de la Cense 70 - 1410 Waterloo

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Transfert du mandat de commissaire aux comptes**

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 21 juin 2014 de la société privée à responsabilité limitée LE PARC DE LA CENSE SPRL, dont le siège social est sis Boulevard de la Cense 70 à 1410 Waterloo, enregistrée auprès du Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro BCE 0884.338.805 (ci-après la "Société"), que l'Assemblée prend acte du transfert avec effet au 15 octobre 2013 du mandat de commissaire aux comptes de la SC SPRL PH PUISSANT & CIE, une société civile sous la forme d'une société privée à responsabilité limitée, dont le siège social est sis Rue des Drapiers 21 à 1300 Wavre, enregistrée au Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro 898.132.896, à la SC SPRL DGST & PARTNERS, une société civile sous la forme d'une société privée à responsabilité limitée, dont le siège social est sis Avenue Emile Van Becelaere 27 A à 1170 Watermael-Boitsfort, enregistrée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0458.736.952, représentée par M. Philippe PUISSANT.

L'Assemblée Générale donne mandat spécial avec pouvoir de substitution à Thomas Daenen et Matthieu Beauvois, tous deux avocats chez KOAN, dont le cabinet est sis 100 Boulevard du Souverain à 1170 Bruxelles, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités de dépôt auprès du tribunal de commerce et de la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions qui précèdent.

Clément PIRENNE  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature